



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2021 A 20H00

**Étaient présents :** Sabine DOMS, Nathalie RICHON, Laure BERNARD, Denis QUEILLE, Frédéric GUITON, Cyril CAVILLON, Philippe BILLET, Frédéric BON, Rémy PLISSONNIER, Jean-Pierre JAUNET

**Absents excusés :** Jean-Paul BOISSARD

**Rajout d'un point à l'ordre du jour :** Madame le Maire demande au Conseil municipal de rajouter un point à l'ordre du jour : Plan de relance numérique dans les écoles. La demande est accordée.

- **Approbation du compte rendu de la réunion précédente :** Le compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 6 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.
- **Plan de relance numérique dans les écoles :** L'Education nationale a mis en place le plan de relance -continuité pédagogique concernant le socle numérique dans les écoles élémentaires. Le but de cette démarche sera d'équiper l'école en numérique. Un ordinateur et un tableau blanc interactif (TBI) pour l'école de Devrouze seront achetés grâce à cette aide.
- **Ecole :**
  - **Tarifs cantine 2021-2022 :**  
Les tarifs de cantine sont conservés comme tels pour la prochaine année scolaire.  
4.90€ le repas si l'enfant mange tous les jours.  
5.10€ le repas si l'enfant mange une à trois fois par semaine.  
5.50€ le repas si l'enfant mange tous les jours
  - **Tarifs transport scolaire 2021-2022 :**  
Le tarif du forfait du transport scolaire reste inchangé pour la prochaine année scolaire. 27€ par trimestre et par enfant. Le service sera gratuit pour le 3<sup>e</sup> enfant.
  - **Règlements de la cantine et du transport scolaires :**  
Les règlements sont approuvés par le Conseil municipal.
  - **Petits déjeuners à l'école :** La Mairie a reçu une note relative à la proposition de mise en place de petits déjeuners gratuits à l'école dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Le Conseil municipal donne un premier avis défavorable à cette mesure.
- **Salle des fêtes :**
  - **Modification du règlement de la salle des fêtes :** Suite au départ en retraite de Madame Françoise Herbey et à la reprise des locations, il convient de modifier le règlement de location des salles communales en stipulant que la gestion de celle-ci est confiée à Madame Magali Kling.
  - **Approbation du règlement modifié :** Le Conseil municipal approuve le règlement de location des salles communales modifié.
- **Personnel :** L'agent en charge de la cantine bénéficiera d'un nouveau contrat à compter du 1<sup>er</sup> septembre prochain. Elle sera en contractuelle à durée indéterminée de la fonction publique territoriale. Par conséquent, il convenait de créer le poste permanent de cantinière pour une durée hebdomadaire de 9h30.

- **Recensement de la population :** Le recensement de la population, initialement prévu en 2021, est repoussé en 2022 en raison de la situation sanitaire. Un coordonnateur communal a été désigné parmi les membres du Conseil municipal. Il sera en charge de la préparation de l'enquête de recensement.
- **Logement communal :** Le logement communal situé Route de Diombe à Devrouze sera libre à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021. Le Conseil municipal a reçu une proposition de locataire pour la reprise de ce logement. A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, ce logement sera loué par Madame Magali Kling.
- **Information fiscalité :** Suite à un problème informatique de la Direction des Départementale des Finances Publiques, l'état 1259 (document qui recense l'ensemble de la fiscalité que perçoit la commune sur une année) initialement transmis contenait une erreur en faveur de la commune. En effet, la commune percevra 77 717€ de fiscalité au cours de l'année 2021 (au lieu des 77 554€ comme annoncé au début de l'année).
- **Informations et questions diverses :**
  - Des travaux de voirie auront lieu au niveau de la route de Monflin. Un arrêté de réglementation de la circulation sera établi prochainement.
  - La marche gourmande aura lieu le 29 août 2021. Les inscriptions sont ouvertes.

LE MAIRE,  
Sabine DOMS

